



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 OCTOBRE 2019

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par M. le Maire le 17 octobre 2019, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 21 octobre 2019 sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 18

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, PELE Laurent, BESSON Katia, Adjoint.
GUITTON Damien, GAUDIN Chrystelle, PLANCHENAU Sophie, FOURNIER Denis, NOURRY Aurore, BODINIER Elodie, GUIHENEUC Damien, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

SUZANNE Alain, Adjoint.
JURET Didier, CALLET Carol, RITOUET Éric, COUVERCELLE Christian, LEMOINE Bernadette

Était absente :

À l'ouverture de la séance :

CARETTE Muriel, Conseillers Municipaux.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

Nom du mandant
/

Nom du mandataire
/

Secrétaire : PELE Laurent.

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019. Le procès-verbal est adopté à 8 voix POUR et 3 élus n'ayant pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

1. Création d'un poste d'agent d'accueil au sein de l'agence postale communale.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents** :

- **décide** de créer un poste de contractuel à 19h15 rémunéré sur la base de la grille indiciaire des adjoints administratifs territoriaux.
- **dit** que le poste sera ouvert à compter du 1^{er} décembre 2019 afin de permettre à l'agent de disposer d'un temps de formation préalable.
- **décide** d'inscrire les crédits correspondants à cette création de poste au budget de la commune.

2. Modification de poste : durée du temps de travail et mise à jour du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention :**

- **décide** de réduire le temps de travail du poste d'adjoint administratif territorial à 28 heures hebdomadaires à compter du 28 octobre 2019.
- **met à jour**, en conséquence, le tableau des effectifs.

QUESTIONS DIVERSES

Arrêtés pris par délégation.

M. le Maire rend compte aux élus des arrêtés pris en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT :

DATE	N° ARRETE	OBJET
07/10/2019	2019-19	Adoption d'une convention d'occupation précaire à usage agricole 2018-2019 avec M. HUET Jean-Michel

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le jeudi 21 novembre 2019 à 20h30.